STAGE « Gestion des maisons de site et musées thématiques »

Le territoire :

Les gorges du Gardon constituent un espace naturel méditerranéen hors du commun et sauvage car elles sont exemptes de route longeant le cours d'eau et sont bordées au Sud par un camp militaire qui les préserve de l'urbanisation.

Elles sont à la fois un haut lieu paysager et un hotspot de biodiversité qui abrite une faune et une flore remarquables et protégées. Les gorges du Gardon sont également un site au sein duquel le patrimoine culturel et historique est majeur comme en témoigne la présence de la grotte de Baume Latrone, de l'ermitage Saint-Vérédème et du Pont du Gard, pour ne citer qu'eux.

La diversité des paysages, espèces et écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d'assurer la préservation et la protection de ce patrimoine dont la valeur est reconnue au niveau national et international. En effet, le site a été classé, au titre de la loi du 2 mai 1930, dès 1982 puis étendu en 2013. Il fait partie du réseau européen Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats et fait l'objet d'une Opération Grand Site.

Les gorges du Gardon ont été reconnues en 2015 par l'UNESCO dans le cadre du programme sur l'Homme et la Biosphère (Man And Biosphère) à la fois pour la qualité de leurs richesses naturelles mais aussi pour l'engagement des acteurs locaux dans des démarches de développement durable. Elles ont été désignées à ce titre « Réserve de biosphère » et ont intégré le réseau mondial qui comprend à ce jour 738 réserves dans le Monde.

La structure d'accueil :

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a été créé en 1993 par le Département du Gard et 10 communes. Le SMGG a pour objet principal la gestion, la protection, l'aménagement, l'animation, la promotion et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.
Il assure sur le territoire du Grand Site et de la Réserve de biosphère la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, d'animation et de développement conduites par ses partenaires et au sein d'autres territoires par voie de convention.

Il intervient dans les domaines suivants :

- La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de la vie
- L'aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
- L'accueil, l'information, la formation et l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale de tous les publics

Le périmètre d'action historique du Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est élargi au fil des années d'un point de vue géographique et thématique. Il porte de nombreux programmes en lien avec ces missions sur un vaste périmètre s'étendant désormais, selon les thématiques, jusqu'aux gorges de la Cèze : Opération Grand Site, animation de 7 sites Natura 2000, coordonnateur d'un LIFE-Nature, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ...

Depuis 2015, il est également le coordonnateur de la Réserve mondiale de biosphère des gorges du Gardon, désignation accordée au territoire par l'UNESCO et qui permet une reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager des gorges du Gardon à l'échelle mondiale. A tous ces titres, le SMGG est amené à conduire des missions pluridisciplinaires dans un grand nombre de domaines (non exhaustif) : paysages, gestion des espaces naturels, agriculture durable, transition écologique et énergétique, accueil et sensibilisation en s'appuyant sur 2 équipements (la Maison du castor et la Maison des gorges du Gardon) …

Pour plus d'informations sur les missions du Syndicat mixte, consulter le site internet www.gorgesdugardon.fr

Missions confiées :

Le syndicat mixte dispose d'une équipe d'animateurs qui intervient dans les établissements scolaires et organise des visites guidées sur le terrain mais également de deux espaces muséographiques (la Maison du Grand Site et la Maison du castor) et d'un musée itinérant (Nat'Mobile) dédiés à l'accueil et la sensibilisation du public.

- Maison des Gorges du Gardon

La Maison des gorges du Gardon est située à l'entrée des gorges dans le hameau de Russan sur la commune de Sainte-Anastasie. Elle est dotée d'un espace de découverte consacré aux paysages, aux milieux naturels et au patrimoine des gorges du Gardon. Elle permet aux visiteurs de mieux comprendre la richesse écologique de ce territoire classé et les liens étroits entre l'Homme et la nature. À travers une approche pédagogique et ludique, l'espace présente la faune, la flore, la rivière, les paysages et les activités humaines qui ont façonné les gorges. Elle constitue un point de départ privilégié pour découvrir les richesses naturelles et culturelles du territoire et partir à la rencontre des gorges du Gardon.

- Maison du Castor

Située à Collias, au cœur des gorges du Gardon, la Maison du Castor est un espace de découverte ouvert en 2021 et dédié au castor, à la rivière et à la biodiversité des gorges. À travers une scénographie ludique, interactive et sensorielle, elle permet aux visiteurs de mieux comprendre cet animal emblématique et son environnement. Maquettes, dioramas, outils numériques et espaces immersifs invitent petits et grands à explorer les secrets du Gardon et de ses écosystèmes. La Maison du Castor propose également des animations et des visites guidées pour découvrir le patrimoine naturel et culturel du territoire.

La scénographie, les outils de médiation, la qualité architecturale des deux équipements sont très appréciés par les visiteurs. Il n'en demeure pas moins que la fréquentation semble en deçà de ce qui pourrait être attendu.

Le SMGG souhaite recruter un ou une stagiaire qui sera chargé(e) de proposer un panel d'actions visant à promouvoir ces espaces muséographiques et à accroitre leur fréquentation.

Le ou la stagiaire sera encadré(e) par le Directeur du Syndicat mixte des gorges du Gardon et bénéficiera de l'appui technique du Responsable du pôle éducation et maisons de site et des animateurs de l'établissement. Ses missions seront les suivantes :

- Élaboration d'un questionnaire et benchmarking auprès d'autres gestionnaires (PNR, PN, RN, GSF, autres animateurs N2000) et d'autres types de structures publiques ou privées gestionnaires d'équipements culturels afin de caractériser leurs structures d'accueil et d'identifier leurs modalités de gestion et d'animation.

- Pour chacune des structures une fiche de synthèse sera réalisée et mentionnera (liste non exhaustive) : le nom de la structure, un descriptif de l'équipement (surface, thèmes, outils mobilisés, typologie des produits boutique…), les conditions d'ouverture (saisonnalité, horaires…), la fréquentation annuelle et typologie de public, la politique tarifaire, le chiffre d'affaires, les modalités de gestion de l'équipement (public/privé, moyens humains, moyens financiers), programmation proposée…

- Déterminer sous la forme d'une analyse AFOM les différentes formes de gestion d'un équipement culturel (gestion en régie, délégation de service public, autres).

- Réalisation d'un « diagnostic » relatif aux maisons de site du Syndicat mixte, identification des points forts et points faibles (contenu, fréquentation, moyens alloués, chiffre d'affaires, période d'ouverture…) et analyse comparative avec ce qui est fait par d'autres gestionnaires.

- Proposer un panel d'actions à conduire, en les priorisant, pour optimiser la fréquentation des espaces muséographiques du Syndicat mixte en précisant pour chacune d'entre elles leur contenu, les modalités de leur mise en œuvre, les moyens humains et financiers à mobiliser, les freins éventuels. Ce programme d'action se devra opérationnel et réaliste au regard des moyens financiers mobilisables par l'établissement.

Profil recherché :

- Formation supérieure en gestion de projet (Bac+5) en culture/communication/médiation,
- Connaissances en matière de gestion d'équipements culturels et intérêt pour les thématiques du développement durable et de la transition écologique,
- Autonomie, rigueur et qualités rédactionnelles,
- Aptitude au travail en équipe,
- Bon contact relationnel,
- Permis B nécessaire et véhicule (l'utilisation du véhicule personnel peut être demandée avec défraiement),
- Maîtrise d'outils de cartographie appréciée.

Informations complémentaires
- Durée du stage : 6 mois
- Période : à partir de février-mars 2027

Conditions du stage :

- Lieu : Maison du Grand Site des gorges du Gardon – 30190 Sainte-Anastasie – 04.48.27.01.00.
- Mise à disposition d'un poste informatique avec pack office, photothèque, véhicule de service.
- Indemnités de stage selon réglementation.
- Possibilité de logement (moyennant participation financière de 100 à 150 €/mois)

Contacts pour la candidature

La lettre de motivation et le CV doivent être au format PDF avec la nomenclature suivante : NOM_Prenom_stage2027_MaisonsdeSite_LM.pdf
et
NOM_Prenom_stage2027_MaisonsdeSite_CV.pdf

Adresser lettre de motivation et CV avant le **04/12/2026** à :

jm.chanabe@gorgesdugardon.fr, t.clemencet@gorgesdugardon.fr et b.guerry@gorgesdugardon.fr.

Les entretiens (visioconférence possible) auront lieu d'ici la fin de l'année 2026.